

COLLECTIF DROITS DE L'HOMME ROMEUROPE ILE-DE-FRANCE

COMPTE-RENDU DE REUNION DU 5 JANVIER 2011

1) La situation en Ile-de-France :

▪ Seine-Saint-Denis (93)

→ *Situations rapportées principalement par Ecodrom 93, Médecins du Monde, la Ligue des Droits de l'Homme*

Montreuil

A l'hiver 2010, il y avait eu une expulsion de bulgare en masse. Depuis, l'association Ecodrom 93 s'est formée pour monter un projet afin de rendre les roms présents sur la commune, auto-suffisants à travers une activité agricole.

http://ecodrom.org/index.php?option=com_content&view=article&id=1&Itemid=3

L'association a demandé l'autorisation d'utiliser un terrain de 3000m² qui avait été cédé par un particulier, à la mairie à des fins agricoles et sociales, partagé avec Les jardins du coeur. Patrick Petitjean (élu vert à Montreuil) a donné une réponse positive mais il n'y a pas eu de convention de faite (réticences du maire, Dominique Voynet) alors tout cela reste oral. Les roms sont très enthousiastes ; ils vivent de leurs cultures et de leur travail (récupération de ferraille) avec un sculpteur de meubles de jardin. En attendant la signature d'une convention, un ancien entrepôt à été réquisitionné.

Concernant les roms de la Rue de Rosny, voir la lettre adressée à Dominique Voynet, maire de Montreuil en pièce-jointe (décembre 2010)

Pantin

A Chemin des vignes, les roms tiennent à se débrouiller seuls. Ils sont très autonomes malgré leur situation précaire. Le dialogue est difficile et les soutiens ressentent leurs réticences à être aidés. Ils ont reçu des rappels à la loi et une carte d'identité a été retenue lors d'une garde à vue. Dans ce cas, il peut être intéressant de les contacter afin de mener une action juridique.

Bagnole

Il s'agit surtout de roms bulgares. Concernant la MOUS mise en place en 2008 (Maîtrise d'Oeuvre Urbaine et Sociale), 2011 est la dernière année : Si quelques familles sont intégrées, ils sont nombreux à ne pas avoir encore trouvé de travail.

Bobigny

La mairie a un projet pour un nombre limitée de personnes (une centaine), les autres seront amenées à être expulsées. La situation sur le terrain à la limite entre Noisy le sec et Bobigny pose problème : elle était très positive au départ, et désormais elle est très complexe. Il y eu un élargissement du terrain.

Tremblay-en-France

Voir les documents en pièce-jointe (correspondance entre le Comité de soutien aux roms de Sevran-Tremblay-Villepinte et le maire de Tremblay-en-France)

Il est a noter la création d'un nouveau comité de soutien sur le département, le comité de soutien de Bry/Noisy le Grand (94/93).

Comme convenu vous trouverez ci-dessous les coordonnées de la mission Roms 93 de MdM :

Contact : Livia Otal

Médecins du Monde (93) , mission rroms (CASO)

tél : 01.55.93.19.38 / 06.22.67.68.58

▪ Val-de-Marne (94)

→ *Les situations suivantes sont rapportées par Romeurope 94 :*

Créteil

Il y a deux terrains, dont un qui a été évacué. Certains enfants scolarisés à Créteil rencontrent des difficultés car ils sont logés dans un hôtel du 115 situé à Clichy et ont 2h de trajet à faire pour se rendre à l'école. La mairie est assez fermée car elle estime en avoir assez fait.

Un poste de gardien à temps partiel a été trouvé pour un jeune homme mais son dossier a été présenté à l'OFII et il est nécessaire d'avoir un poste à temps complet pour l'obtention de papiers.

Attention, ce n'est pas par l'OFII qu'il faut passer, mais par la direction départementale du travail, qui transmet ensuite à la préfecture.

(Cf les fiches pratiques : <http://www.romeurope.org/outils,170.html>)

Saint-Maur

Il y a une convention sur 3 ans, renouvelable (soit 230 000€/an) avec le Conseil général, mais il n'y a pas de logement pour le moment.

Depuis octobre, une famille de 13 personnes -expulsées de Créteil en août- vit sur Saint-Maur.

Ils ont trouvés un squat à St Maurice et ont été expulsés dans les 24 h. Présents dans le

département du Val-de-Marne depuis 13 ans, ils sont régulièrement expulsés.

La mairie ne voulant pas de remous, a proposé des algécos réservés à partir du 15 octobre pour la campagne du maire. Cependant, la mairie n'a pas fait de convention d'occupation.

Dans l'urgence, le comité de soutien a accepté cette proposition et a essayé à plusieurs reprises d'obtenir un rendez-vous avec la mairie dans les jours qui ont suivis. Mais après 3 jours, un huissier est venu procéder à l'expulsion des locaux sur la demande de la mairie (réserve de 3 jour par la mairie). La mairie a également effectué une demande auprès du Tribunal administratif qui a prononcé l'expulsion administrative.

Il a alors été décidé d'occuper une église, mais une nouvelle expulsion a été faite après 24 h, à la demande de l'évêché. Pourtant, l'évêque de Créteil avait pris position en faveur des roms. Le problème était que l'église est classée. Les roms sont alors retournés vers l'ex-gendarmerie.

Le comité de soutien a intégré des élus mais le maire refuse la légitimité du comité.

La communauté chrétienne s'est mobilisée : la mairie a alors accepté une rencontre uniquement avec le collectif inter-religieux et les familles. La pression inter-religieuse de St Maurice a été efficace : le collectif inter-religieux, Romeurope94 et le comité de soutien ont mis en place un projet de réinsertion des Roms dans les algécos.

Sucy-en-Brie

Il y a eu deux expulsions en trois mois. Quatre familles ont été expulsées, puis recueillie par la mission paroissiale. Ces familles vivent à 34 dans 50 m2. Les enfants sont scolarisés.

Suite à chacune de leurs expulsions, ils ont tout reconstruit. Ils possèdent une expérience solide dans le bâtiment. Ils ont été mis en contact avec la Fondation Abbé Pierre et Habitat solidarité, pour un projet d'insertion afin qu'ils mettent à profit leurs compétences.

Ils ont été invité à présenter leur projet devant le Conseil municipal et une ouverture s'est faite malgré des débuts sceptiques. Ils ont bénéficié de la caution de la Fondation Abbé Pierre, d'Habitat solidarité. Au regard du sérieux des acteurs impliqués dans le projet, le Conseil régional et le Conseil général le soutiennent également. Le processus est à mettre en place et ils sont à la recherche d'un terrain. Par ailleurs, le Conseil général a mis en place une équipe afin de chercher des fonds européen pour l'inclusion des roms.

Orly

Actuellement, il n'y a pas de demande d'expulsion de la mairie. Il y a une force militante qui se développe et une coordination se met en place. Néanmoins, il y a des lieux problématiques et précaires.

Valenton & Chevilly-Larue

Les lieux de vie sont précaires et il n'y a pas de comité de soutien mis en place. Il est nécessaire d'informer et de donner des outils d'information aux riverains (exemples de Cesson et Ivry). La PMI veut aussi intervenir.

A Chevilly, des soutiens s'organisent, mais l'expulsion est en marche...

Choisy

Le projet mis en place avec la Fondation Abbé Pierre et Coup de Main, fonctionne bien.

Néanmoins, les roms qui font parti du projet continuent à avoir des problèmes avec la police lors des interpellations dans la rue. Récemment, une femme a été placée au CRA (Centre de rétention administrative) de la Cité.

Ivry-sur-Seine

Il y a des initiatives de solidarité. Le maire assume complètement son soutien. Le terrain lui appartient et lorsque la préfecture l'a contacté, il a signifié que ce n'était pas la peine d'essayer de les expulser.

Et aussi à **Vitry sur Seine** (groupe de 30 personnes soutenu par comité de soutien avec projet de réinsertion avec le CG 94), à **Villejuif** (squat de 20 personnes soutenu par un comité et la municipalité), **Villeneuve le Roi**, deux terrains avec soutiens et pas de procédures d'expulsion. Et à **Bry sur Marne**, Les menaces d'expulsion, les débuts d'expulsion ont une fois de plus mis les familles en errance; elles se dispersent et cherchent des solutions; la police "veille" à empêcher les nouvelles installations... Les enfants scolarisés à Bry sur Marne se vont plus à l'école. Une chaîne de contacts s'est construite pour apporter du soutien et témoigner. Beaucoup de personnes sont déjà parties. La police revient avec bulldozers pour expulser les derniers. Aucun Avis d'Expulsion ne leur a été leur présenter obligatoirement la police. Mais ils ne savent pas où aller.

• Val d'Oise (95)

→ *Situations rapportées par le collectif de Deuil la barre :*

Deuil la barre

En septembre 2010, on a découvert l'installation d'un groupe de roms sur la commune de Deuil la barre, à la suite de différentes expulsions. Il y a eu un élan humain suscité par leur situation et un collectif s'est constitué pour accompagner les familles. Les familles sont-elles-mêmes membres du collectif, pour construire leur projet. Dans l'ensemble, les deuillois sont favorables au soutien de ces familles.

Le collectif de Deuil la barre a posé 2 conditions au soutien des familles : d'une part, que le soutien du collectif consiste en un accompagnement sur leur projet de vie, et d'autre part, qu'il n'y ai pas d'agrandissement du lieu de vie, ni du nombre de personnes qui y vivent, par crainte de l'effet d'appel d'air et que le collectif se retrouve dans l'incapacité de gérer.

Quant au maire de Deuil, il s'est montré ouvert à la présence des roms et a accepté de collaborer sous 2 conditions : la scolarisation des enfants et qu'il n'y ai pas d'agrandissement du terrain. Les deuillois veulent agir dans la discrétion, et éviter la communication. Pour le moment, les familles roms ont compris l'enjeu de ne pas agrandir le terrain. Il n'y a pas eu d'augmentation du nombre de baraques mais il y a tout de même eu un agrandissement des familles. La scolarisation était une première demande des roms et le collectif y est très vigilant. Sur 11 enfants, 7 sont scolarisés (3 en primaire et 4 en maternelle, malgré la non-obligation pour les moins de 6 ans). Il y a 50 personnes sur un terrain privé, et comme celui-ci appartient à l'évêché, il a accepté les roms, en raison de la position du pape. 17 OQTF ont été distribuées car il n'y a pas d'expulsion du terrain possible. Il y a eu des dossiers d'aide juridictionnelle puis un recours déposé eu Tribunal administratif de Pontoise. Pour l'instant, cette stratégie est efficace vis-à-vis des mairies.

Cette situation présente beaucoup de facteurs favorables. Jusqu'ici, le collectif a travaillé sur :

la stabilisation du terrain et le ramassage des ordures ; l'accès aux soins, la vaccination pour les enfants (PMI et MdM) et la scolarisation des enfants ; les démarches pour une domiciliation au CCAS sont en cours et celles pour l'AME feront l'objet d'une prochaine étape. Pour l'avenir tout cela reste incertain mais le collectif continue à avancer.

Montmagny

Il y a des difficultés avec le voisinage car les roms squattent deux maisons en ville qui appartiennent à la mairie. Celle-ci veut les récupérer avec l'argument d'y créer des logements sociaux. Le collectif qui s'est créé a permis de stopper une expulsion illégale et la ville a du relancer la procédure, ce qui laisse un peu de temps.

Concernant la scolarisation, il y a deux enfants scolarisés. Pour les autres, le collectif s'est heurté à la mairie, bien qu'il y ait des personnes qualifiées concernant la scolarisation des Gens du Voyage.

Des OQTF sont à prévoir car l'OFI est passée. Il s'agit d'une ville à la population très politisée, et il y a beaucoup de conflits.

→ *Situations rapportées par le Collectif de soutien aux familles roms de Roumanie :*

Saint-Ouen l'Aumône

Il y a une présence forte et émouvante, mais peu de contact. Il y a beaucoup de résilience et de misère. La cour d'appel de Versailles a modifié la décision du TGI de Pontoise et a déclaré l'ordonnance nulle (merci aux membres de ce collectif d'apporter des précisions afin de fournir une information complète au Collectif Ile-de-France)

La situation est en suspens. Les familles sont usées, certaines sont reparties (dont une femme sous chimiothérapie) en Roumanie, d'autres en Alsace. C'est à la fois un échec et une leçon. Les soutiens doivent être organisés et rechercher les contacts nécessaires.

Méry-sur-Oise

Suite à un incendie sur un terrain, dont on ignore toujours s'il s'agit d'une origine criminelle, une partie des familles s'est réinstallée sur le terrain en question et les autres se sont installées sur un deuxième terrain situé près de la voie rapide et du centre. Il est peu visible et les familles se trouvent dans une détresse profonde. D'autres familles roms sont installées dans une maison, mais on constate la faible scolarisation des enfants de ce squat.

Sarcelles

Les échos sont très négatifs : parmi ces roms, il y en a qui sont nuisibles et qui exercent des pressions pour empêcher les jeunes d'être scolarisés et inciter les jeunes filles à se prostituer. Le maire -socialiste- s'est montré extrêmement agressif envers le comité de soutien constitué qui s'est brisé.

Voir en pièces-jointes la lettre n°55 du Collectif et un article du Parisien-Val d'Oise

▪ Les Yvelines (78)

→ *Situation rapportée par le Comité Romyvelines :*

Depuis 3 ans, une trentaine de familles sont présentes sur Triel. Récemment, il y a eu trois descentes de police qui ont été médiatisées. A la suite de cela, il y a eu une forte mobilisation, le Secours Catholique a notamment rejoint le collectif. Pourtant, le soutien de la population ou de mairies est faible. La plupart des enfants sont scolarisés mais les familles ont des difficultés pour trouver des transports. Pour le moment, le Conseil général finance la cantine des enfants.

En octobre dernier, il y a eu une agression sur le terrain. Des hommes armés ont terrorisé les familles et les ont menacés (vols de leurs papiers, humiliations morales,...). Depuis, il y a eu des manifestations d'aide matérielle de la part de la population, notamment depuis la médiatisation de cette agression (Cf : le reportage d'Envoyé spécial)

Deux événements similaires ont été rapportés : Un terrain de Vitry a reçu la visite nocturne d'hommes armés. Ce type de comportement semble découler du discours de Nicolas Sarkozy. Aussi, il faut aussi voir dans la médiatisation, une forme de protection. Ces familles cherchent actuellement un terrain plus sûr. Par ailleurs, une entraide entre les roms et les gens du voyage s'est organisée, notamment pour la ferraille et pour effectuer des rondes de nuit. Le représentant des Gens du voyage est très actif.

▪ **Essonne (91)**

Voir le point sur la situation en pièce-jointe (Merci à l'ASEFRR pour ce compte-rendu).

▪ **Conclusion sur la situation en Ile-de-France :**

- Globalement, on constate un renforcement des comités de soutien mais les habitants de certains lieux de vie n'ont pas de comité. Il faut les rencontrer et essayer de connaître leurs attentes et voir ce qu'il est possible de faire.
- Il faut mener des actions pour sortir de la précarité sur les terrains. Cela passe par l'accès à l'eau potable, la sécurité et le ramassage des ordures. Ce sont trois objectifs primordiaux.
- Les expulsions freinent/interrompent les procédures de scolarisation mise en place.
- **Enfin, on doit travailler conjointement afin d'améliorer la coordination des actions locales.**

2) Des objectifs opérationnels prioritaires :

1er objectif : la sécurité

Les démarches en vue d'obtenir une meilleure sécurité sur les lieux de vie sont importantes. Il faudrait que tous les terrains soient visités par la sécurité publique, afin de redonner le droit à la sécurité. Les terrains d'Ivry-sur-Seine et d'Orly par exemple, sont équipés en extincteurs. A Deuil, deux extincteurs ont été obtenus sur une initiative privée. Les pompiers ont visités le terrain et entretiennent de bonnes relations avec les habitants.

2ème objectif : l'eau

Il est primordial d'agir pour l'accès à l'eau sur les lieux de vie. Il faut viser les lieux aménageables en priorité, et pour les autres, il faudrait envisager des citernes? La corvée d'eau demande beaucoup de temps. L'énergie qui est consacrée prend du temps sur d'autres préoccupations des familles (scolarisation, recherche d'emploi, etc).

L'approvisionnement en eau peut être sources d'ennui pour les familles roms. Des agressions sur les points d'eau ont été rapportées : à la bombe lacrymogène par la police ; et à Méry sur Oise, des employés de la mairie sont venus crever les bidons des roms venus s'approvisionner au cimetière, sur ordre du Maire. Un homme avait également reçu un rappel à la loi pour vol de 20L d'eau.

Il faudrait voir pour mobiliser Danielle Mitterrand sur cette problématique. En 2010, la Fondation France Libertés qu'elle préside, a été défini « de l'eau, potable et gratuite, pour tous » comme sa priorité

3ème objectif : le ramassage des ordures

Il s'agit là d'un point sensible : bien que cela relève de la compétence des communes, la présence d'ordures cumulées peut être un motif d'expulsions sous 48h, donc certaines mairies laissent les choses traîner volontairement dans ce but.

A Deuil, des entreprises voyous viennent jeter leurs déchets à proximité des lieux de vie des roms.

3) De nouvelles pratiques administratives constatées :

- A Lagny, des roms volontaires au retour attendaient la visite de la Croix-Rouge et de l'OFII. Sous prétexte de vouloir faciliter leur retour, le commissariat a pratiqué **des relevés biométriques de ces personnes** (photos, relevés d'empreintes, etc) qui ne sont pas parties avec l'OFII.
- Au moment de la remise d'une OQTF, on fait signer un **aveu de présence sur le territoire français depuis plus de 3 mois.**

◦ En Seine-Saint-Denis, les pratiques s'apparentent à de l'intimidation individuelle :
Des **cartes d'identité ont été saisies** sous prétexte qu'elles pourraient être fausses, sur la base de l'interprétation des codes, alors que ces chiffres n'ont pas la même signification sur les cartes d'identité françaises et roumaines.

Des **rappels à la loi auprès de personnes en règles** ont lieu. Les personnes s'inquiètent car elles ne connaissent pas cette pratique et la procédure qui y est liée ; La possibilité de recevoir un deuxième rappel à la loi dans les 3 ans qui suivent peut avoir des conséquences importantes en termes d'expulsion conjointement à une « interdiction du territoire français » et cette incertitude met ces personnes dans l'angoisse.

Si les collectifs et comités présents en Ile-de-France rencontrent ce type de pratiques, il est très important de le signifier au CNDH Romeurope. Il est nécessaire de faire remonter l'information et les preuves auprès du CNDH Romeurope car cela peut notamment permettre de constituer un dossier pour mener une action de plaidoyer vis-à-vis de Bruxelles.

4) Les perspectives d'action :

Il faut relancer le Conseil régional pour l'organisation d'**une table ronde avec le préfet** de la région. *Voir en pièce-jointe la lettre de Jean-Paul Huchon au préfet et aux maires.*

La coordination du CNDH Romeurope a rappelé que le déplacement des familles roms (transports, etc) à l'occasion de manifestations comme celle du samedi 12 février 2011 (réunion du Collectif national) ou pour leur participation aux réunions du Collectif Ile de France, **sont pris en charge financièrement**, par le Collectif.

Elle a également mis en avant la **possibilité d'agir en tant que Collectif Romeurope Ile-de-France** de façon autonome du CNDH Romeurope concernant la situation en région afin d'éviter la procédure nationale de validation.

5) A noter :

Mission itinérante de Médecins du Monde :

Dans le cadre de sa mission Rroms, Médecins du Monde a mis en place une équipe d'exploration (une infirmière et une interprète) pour identifier et évaluer les terrains rroms dans les différents départements franciliens. Cette équipe interviendra pour 4 mois en appui des activités et structures existantes en Ile-de-France. Ainsi, elle sera amenée à prendre contact avec les référents des structures associatives et des comités de soutiens présents sur les terrains. Cet état des lieux sur la Région démarre le lundi 17 janvier 2011.

La responsable de cette mission est Stéphanie Vella (infirmière) :

mdm.mission.rrom@wanadoo.fr

06 68 20 20 55